

Comités permanents de la Chambre des  
communes

39<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

Débutant le 16 octobre 2007

Interventions de la députée de Saint-Hyacinthe – Bagot,  
Ève-Mary Thאי Thi Lac

## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, témoignages, 5 décembre 2007

**Mme Ève-Mary Thaï Thi Lac (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):**

Bonjour à tous.

Je suis heureuse d'être ici parmi vous aujourd'hui. Comme vous le savez, je suis la nouvelle élue du comté de Saint-Hyacinthe—Bagot, une circonscription dont la ville centre est une technopole agroalimentaire. J'ai moi-même vécu de l'agroalimentaire. J'ai exploité une ferme porcine durant plus de sept ans pendant les années 1990. Je suis d'ailleurs la petite-fille d'un agronome. Il va sans dire que ce domaine me tient énormément à coeur.

Je serais très heureuse d'accueillir mon collègue M. Lauzon dans la circonscription de Saint-Hyacinthe—Bagot. Pour ce qui est de ce que vous avez entendu à l'Île-du-Prince-Édouard, je peux vous dire que ce n'est pas ce que j'entends sur le terrain, dans ma circonscription. En effet, 25 p. 100 des emplois y sont directement reliés au secteur agroalimentaire, et présentement, les agriculteurs sont asphyxiés. Vous dites avoir entendu dire que les agriculteurs étaient favorable aux sommes offertes dans le cadre des programmes. Or, c'est comme si une personne avait besoin de dix dollars, mais qu'on lui en offrait cinq. Les agriculteurs vont accepter ces fonds. Il n'empêche que c'est insuffisant. Des sommes importantes devront être versées. Il ne faut pas simplement des réponses: il faut que des actions soient posées pour soutenir l'industrie agroalimentaire.

Je veux savoir comment vous expliquez que le programme Agri-stabilité repose encore sur des moyennes olympiques, en dépit du fait qu'il s'agisse de l'une des critiques les plus sévères envers le PCSRA. Pourquoi cette faiblesse n'a-t-elle pas encore été corrigée, et quand le sera-t-elle?

[Traduction]

**Le président:**

Monsieur Foster.

**M. Danny Foster (directeur général, Développement des programmes pour la gestion des risques de l'entreprise. Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture, ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire):**

En ce qui concerne le programme Agri-stabilité, vous avez raison. La période de référence, si vous voulez, est fondée sur ce que nous appelons la moyenne

olympique. Nous prenons les marges de nos producteurs pour les cinq années précédentes, nous éliminons la plus élevée et la plus basse et faisons la moyenne des trois qui restent.

Nous avons l'option de faire cela ou de prendre en compte seulement les trois dernières années. Nous sommes tenus de respecter les règles de l'OMC et nous pouvons déclarer les sommes versées au titre de l'aide en cas de catastrophe dans le cadre du programme Agri-stabilité comme un paiement vert aux fins de l'OMC, de sorte que nous pouvons rester en deçà des 4,3 milliards de dollars dont parlait M. Miller et respecter en même temps nos obligations comme membre de l'OMC.

Idéalement, nous aimerions avoir une période de référence de cinq ans, des cinq dernières années, car, lorsque nous avons consulté les producteurs dans le passé, ils nous ont dit que c'était probablement la meilleure période de référence à utiliser.

Il ne faut pas remonter trop loin en arrière, car cela ne reflète plus les conditions actuelles du marché et on ne veut pas non plus une période trop courte car cela entraînerait une trop grande variation du niveau d'aide.

Nous avons donc opté pour une période de cinq ans, puis nous devons respecter les règles de l'OMC afin de pouvoir déclarer cet argent comme un paiement vert, et non pas orange, aux fins du commerce extérieur. Suite à l'analyse que nous avons faite à ce moment-là, nous avons déterminé que la moyenne olympique est la meilleure. Nous allons donc conserver la moyenne olympique pour le programme Agri-stabilité.

Les industries du porc et du boeuf ont proposé d'offrir aux producteurs la moyenne des trois années précédentes ou la moyenne olympique, selon celle qui serait la plus élevée. Nous examinons cette suggestion. Ce ne serait pas dans l'intérêt de tous les producteurs, mais nous devons nous en assurer pour le plan des coûts et du principe. C'est une des suggestions provenant de l'industrie.

(1630)

[Français]

**Mme Ève-Mary Thaï Thi Lac (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):**

Toutefois, il ne faut pas minimiser le fait que les agriculteurs ont besoin davantage que ces programmes. Présentement, on parle d'une crise dans le milieu agricole. Je pense que de nouveaux programmes devraient être mis en oeuvre afin de donner à ces gens un nouveau souffle, de permettre à ceux qui vivent de l'agriculture de s'en sortir et à la relève de prendre possession des

fermes. Comme je vous l'ai dit, les agriculteurs sont présentement asphyxiés. On n'est pas sans savoir que plusieurs fermes font faillite chaque semaine.

[Traduction]

**Le président:**

Monsieur Marsland.

**M. Andrew Marsland (sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):**

En ce qui concerne la crise dans l'industrie des productions animales, il ressort clairement des discussions que nous avons eues avec ses représentants au cours des dernières semaines et il y a plus longtemps qu'ils aimeraient bien avoir des programmes — soit les programmes actuels ou de nouveaux programmes — pour soulager le problème des liquidités, ils étaient au courant des principes énoncés par les ministres fédéral et provinciaux et ils les acceptaient.

Un de ces principes importants est la compatibilité avec nos obligations commerciales. Et je pense que nous avons été très prudents, et l'industrie le reconnaît, de respecter ces obligations commerciales tout en les aidant à traverser cette période difficile. Je pense que c'est un des principes que nous respectons pleinement et qui est accepté par l'industrie.

Je pense que la deuxième partie de votre question concernait plus particulièrement les programmes qui attireront de nouveaux venus dans l'industrie. Pendant nos consultations, lorsque nous examinons les éléments de Cultivons l'avenir qui ne concernent pas la gestion des risques de l'entreprise, on nous a dit qu'il fallait aider les nouveaux producteurs à s'établir afin d'assurer la relève. C'est quelque chose que nous allons devoir faire avec les provinces et l'industrie.